

Formation **MULTIPARTENARIALE**

Les violences faites aux femmes

SE FORMER POUR AGIR

SOUFFRANCE

ISOLEMENT

PEUR

HUMILIATION

Les inscriptions sont ouvertes!

3 sessions vous sont proposées :

 **HÉNIN BEAUMONT**

Adresse précisée à l'inscription

 **BETHUNOIS**

Adresse précisée ultérieurement

 **BOULONNAIS**

Adresse précisée ultérieurement



2, 3, 4 octobre 2023
et 10 novembre



4, 5, 6 décembre 2023
et 11 janvier 2024



20, 21, 22 mars 2024
et 18 avril



contact.arras@cidff62.fr



contact.bethune@cidff62.fr



contact.boulogne@orange.fr



Pour vous inscrire, envoyez un mail à l'adresse indiquée ci-dessus avec vos coordonnées et le nombre de participant.e.s par structure (limité à 2 maximum).

Formation gratuite

OBJECTIFS



- Savoir définir les violences conjugales, en comprendre les processus et les conséquences.
- Connaître le cadre juridique applicable : les lois, les procédures en la matière.
- Repérer les situations de violences conjugales afin d'amener un accompagnement et une orientation adaptée et spécifique.
- Connaître le dispositif local de lutte contre les violences.
- Amorcer la réflexion sur différentes postures professionnelles en lien avec les émotions suscitées par ces situations.

PUBLIC CONCERNÉ



Tous et toutes les professionnel.le.s au contact des femmes : assistant.e.s de services sociaux, polices, pompiers, professions médicales, mairies, associations, éducation nationale...

15 personnes (maximum 2 professionnel.le.s par structure).



3 jours de formation
+ 1 journée de retour sur
pratique
Une journée
=
6h de formation



Formation en co-
animation
avec les 3 structures:
SOLFA
CIDFF 62
Planning Familial 62



Qu'est-ce que la violence conjugale ?

- L'aspect sociétal des violences conjugales
- Définition : différence entre conflits et violences
- Les différentes formes de violences, le cycle de la violence
- Les stratégies de l'auteur

Les conséquences :

- L'impact des violences sur les femmes (santé, économique, rapports sociaux...)
- L'impact des violences sur les enfants



L'aspect juridique :

- Etat des lieux de la législation en France
- Focus sur des situations spécifiques (exil, handicap et couples homosexuels)
 - Responsabilité civile et pénale des personnes concernées (victimes, auteurs, professionnel.le.s)
- Que peut faire la victime de violences conjugales au niveau juridique ?
 - Focus sur les spécificités locales du point de vue juridique
 - Focus pour les femmes immigrées victimes de violences conjugales

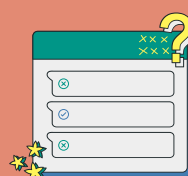


Postures professionnelles :

- Repérage des violences
- Posture professionnelle
- Le cadre de l'entretien : pour repérer, pour orienter en accompagnant vers les structures compétentes
- L'orientation de la victime



La formation s'appuie avant tout sur les pratiques des professionnel.le.s et les apports théoriques en lien avec les difficultés repérées dans les échanges et les situations vécues.



SUPPORTS

Les formateurs/formatrices utilisent des supports pédagogiques variés, notamment des supports vidéos, jeux de rôles, brainstorming...

